

des années précédentes. Par suite de la sécheresse de 1988, le prix des céréales est demeuré élevé au début de 1989 à cause de l'incertitude qui régnait au sujet des récoltes à venir. Il a toutefois commencé à diminuer à mesure que les récoltes se sont révélées plus abondantes que prévu. Le prix du pétrole brut a commencé à augmenter au cours des tout premiers mois de 1989, traduisant ainsi l'incertitude qui régnait sur les marchés par suite de la catastrophe provoquée par le déversement d'huile de l'*Exxon Valdez* et par suite d'autres interruptions dans les livraisons. La demande d'énergie et le prix des produits

énergétiques étaient également en hausse à la fin de 1989 à cause du froid inhabituel que le pays a connu au début de l'hiver. Les prix du bois d'oeuvre et de la pâte de bois ont augmenté en 1989, alors que ceux du papier journal ont diminué. La forte demande de métaux et de minerais du début de l'année, qui persistait depuis 1988, s'était largement atténuée à la fin de 1989 ce qui, ajouté à une augmentation de l'offre, n'a pas manqué d'avoir un effet dépressif sur les prix. Une baisse des prix des ordinateurs et du matériel connexe a contribué à l'amélioration générale des termes de l'échange.

C. ACTIVITÉS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round

Le Bureau des négociations commerciales multilatérales (BNCM) a été mis sur pied en 1988 dans le but de coordonner la participation du Canada à la huitième ronde de négociations commerciales internationales. Il regroupe des spécialistes des questions touchant l'accès aux marchés, l'agriculture, les règles commerciales internationales et le fonctionnement des organismes internationaux, les services, la propriété intellectuelle et les investissements. Le Bureau a affecté une équipe

de négociation intégrée à la mission canadienne auprès du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Genève et il est chargé de définir la position canadienne au cours des négociations. Dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM), il a mis en place des mécanismes de consultation auprès des autres directions du Ministère et des autres ministères fédéraux, auprès du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE), des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) et d'autres